



FICHE DE DONNEES DE SECURITE Mastic Montage Échappement Firegum

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT	Mastic Montage Échappement Firegum		
REACH NOTES D'ENREGISTREMENT	C'est un mélange, pas de renseignements sur l'inscription figurant dans le présent document. Holt sont classés comme utilisateur en aval.		
NO DE PRODUIT :	204202, 35LH, ES1R, FG1, FG1R, FG1SFR, FG1SKR, FG2C, FG5, FG6EIPR, FG6EIRR, FG6NLR, FG6R, FG6RUR, FG1NLR, 204203, 204204, 52042020107, 52042030031, 52042040031, FG2E, FG1RP, 741520, 6256640014335, 3256644801009, 3256644805007, 3256640002547, FG6RA, 52042031114, 52042010138, 52042041031, 52042040138, FG6EIPRA, YG1P, FG5SKR, FG1PL		
DISTRIBUTEUR	Holt Lloyd International Ltd Barton Dock Road Stretford Manchester M32 0YQ - England, UK +44 (0) 161 866 4800 FAX +44 (0) 161 866 4854 A Holts Car Care Product www.holtsauto.com	FABRICANT	-
PERSONNE À CONTACTER	Contact Email address: info@holtsauto.com		
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE	FR - INRS Tél : +33 (0)1.45.42.59.59 24hrs B - Antigifcentrum Tél: +32.70.245.245 24hrs NL - Rijksinstituut voor Volksgezondheid en Milieuhygiëne: tel. +31 (0)30 274 91 11 24hrs D - +49 (0)89 19240 UK - 00 44 (0) 161 866 4800 Office hrs = 0900 - 1700 hrs Out of office hours Tel: 020 7358 9167		

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Irritant pour les yeux et la peau.

CLASSIFICATION (1999/45) Xi;R36/38.

3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Appellation	No CE	No CAS	Contenu %	Classification (67/548/CEE)
Sodium Silicate	215-687-4	1344-09-8	60-100%	Xi;R36/38.

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

4 PREMIERS SECOURS

INHALATION

Pas de recommandation notée. Les premiers soins peuvent être nécessaires en cas d'exposition accidentelle, inhalation ou ingestion du produit. En cas de doute: CONSULTER RAPIDEMENT UN MEDECIN !

INGESTION

NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin. Rincer soigneusement la bouche. Consulter immédiatement un médecin !

Mastic Montage Échappement Firegum

CONTACT AVEC LA PEAU

Rincer rapidement la peau avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

CONTACT AVEC LES YEUX

Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION

Ce produit est ininflammable. En cas d'incendie, utiliser la mousse, le dioxyde de carbone, la poudre ou l'eau pulvérisée. Agents chimiques secs, sable, dolomite, etc.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

MÉTHODES DE NETTOYAGE

Porter un équipement de protection approprié. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Nettoyer la zone du déversement avec beaucoup d'eau.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS D'USAGE

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux.

PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Entreposer dans le récipient original.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

DESCRIPTION DES INGRÉDIENTS

WEL = Workplace Exposure Limits

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION



MESURES D'INGÉNIEURIE

Pas d'instruction spécifique notée, mais une ventilation forcée peut être requise si la contamination de l'air excède le niveau acceptable.

PROTECTION RESPIRATOIRE

Pas de recommandations spécifiques, mais une protection respiratoire peut néanmoins être requise dans des circonstances exceptionnelles lors d'une contamination importante de l'air.

PROTECTION DES MAINS

Porter des gants de protection en cas de risque de contact direct ou d'éclaboussures. EN374 Les gants en caoutchouc sont recommandés.

PROTECTION DES YEUX

Porter des lunettes de sécurité approuvées.

AUTRES MESURES DE PROTECTION

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec la peau.

MESURES D'HYGIÈNE

Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Utiliser une crème mains appropriée pour éviter le dégraissage et la gerçure de la peau.

Mastic Montage Échappement Firegum

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT	Pâte Fibreux
COULEUR	Gris.
ODEUR	Aucune odeur caractéristique.
DENSITÉ RELATIVE	~2.5 bulk density
VALEUR pH, SOLUTION CONCENTRÉE	11.5
POINT D'ÉCLAIR (°C)	not flammable

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ

Stable aux températures normales.

CONDITIONS À ÉVITER

Éviter le contact avec les acides.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Pas de décomposition spécifique en produits dangereux notée.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

INHALATION

Peut entraîner une irritation de l'appareil respiratoire.

INGESTION

Peut provoquer des brûlures aux muqueuses, à la gorge, à l'oesophage et à l'estomac. Peut causer des douleurs à l'estomac ou des vomissements.

CONTACT AVEC LA PEAU

Irritant pour la peau. Le contact prolongé et fréquent peut entraîner des rougeurs et de l'irritation.

CONTACT AVEC LES YEUX

Peut causer une irritation grave des yeux. Les particules dans les yeux peuvent causer une irritation et une douleur cuisante.

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

ÉCOTOXICITÉ

Non reconnu comme dangereux pour l'environnement. Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

MÉTHODES D'ÉLIMINATION

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

GÉNÉRALITÉS

Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, ICAO/IATA, ADR/RID).

Aucun panneau d'avertissement de transport requis.

SUBSTANCE DANGEREUSE

Non.

POUR

L'ENVIRONNEMENT/POLLUANT

MARIN

Mastic Montage Échappement Firegum**15 INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION**

ÉTIQUETAGE



Irritant

PHRASES DE RISQUE

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

CONSEILS DE PRUDENCE

S2 Conserver hors de la portée des enfants.
 S24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
 S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
 S37 Porter des gants appropriés.
 S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
 S56 Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
 S64 En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).

DIRECTIVES EUROPÉENNES

Directive sur les substances dangereuses 67/548/CEE. Directive sur les préparations dangereuses 1999/45/CE. Système d'information spécifique relatif aux préparations dangereuses 2001/58/CE. Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

16 AUTRES INFORMATIONS

DATE DE RÉVISION 11/07/2012

NO DE REV. /REEMPL. FDS 17
GÉNÉRÉE LE

NO. FDS 11445

DATE 08-12-05

PHRASES - R (TEXTE INTÉGRAL)

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucune garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.